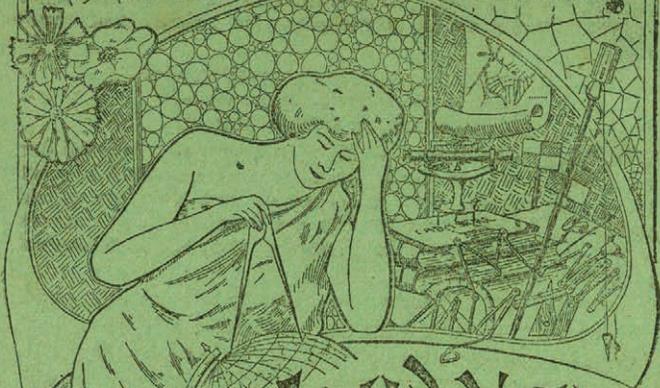


GÉOMÉTRIE * GÉODÉSIE * TOPOGRAPHIE * EXPERTISES
 LIVRE FONCIER CADASTRAL * ÉCONOMIE et LÉGISLATION RURALES
 JURISPRUDENCE CONTENTIEUX



JOURNAL DES Géomètres - Experts

ORGANE OFFICIEL
 DE LA
 SOCIÉTÉ NATIONALE
 DES GÉOMÈTRES
 DE FRANCE
 D'ALGÉRIE ET DE
 TUNISIE

EDMOND
 RATEL

REVUE

BI-MENSUELLE
 de la détermination physique & juridique
 DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

BUREAU DU JOURNAL : 13, RUE DU PONT 25 25 25
 A BRAY-Y-SEINE (SEINE-ET-MARNE)

BRAY. IMPRIMERIE DU JOURNAL DES GÉOMÈTRES-EXPERTS - E. BOUSSU

MODE DE PUBLICATION

La Direction du *Journal des Géomètres-Experts* accorde la plus grande liberté à ses collaborateurs pour exposer leur méthode ou développer leurs idées personnelles, mais elle réserve son opinion et n'entend prendre aucune solidarité avec les rédacteurs des articles publiés.

Le *Journal des Géomètres-Experts*
paraît le 10 et le 25 de chaque mois
Abonnement 8 francs par an :

Il est accordé une remise de 25 % aux employés et stagiaires âgés de plus de 21 ans. Ceux n'ayant pas encore cet âge bénéficient d'une remise de 50%. Ces réductions ne sont accordées qu'aux employés et stagiaires travaillant chez des Géomètres. Les employés ayant été abonnés pendant 2 ans, reçoivent gratuitement le *Journal* pendant leur service militaire.

Numéro spécimen, *franco*. — Numéro séparé 40 cent.

Numéro après un an de publicité : 20 cent.

Chaque année du *Journal des Géomètres-Experts*, formant un volume de 576 pages, après 6 mois de publication se vend au prix de 4 fr.

Les abonnements partent du premier des mois d'Octobre, Janvier, Avril ou Juillet de chaque année.

Le prix de l'abonnement, payable par avance, doit être adressé en un bon de poste, à M. L. Colas, Directeur à Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne).

On s'abonne sans frais à tous les bureaux de poste de France.

Le prix d'une annonce sous la rubrique : Demande ou offre d'emploi et cession de Cabinet quel que soit le nombre d'insertions est tarifé à raison de : Pour les abonnés, 5 centimes par mot, même abrégé ; pour les non abonnés, 2 francs la ligne, minimum 4 francs

Il ne sera tenu compte que des annonces accompagnées d'un mandat représentant le prix d'insertion.

Pour les annonces commerciales, le tarif est envoyé sur demande.

Il peut être inséré des annonces à initiales. La personne voulant entrer en rapports avec l'auteur de l'annonce met sa lettre dans une première enveloppe affranchie, ne portant aucune adresse. Elle met cette première enveloppe dans une seconde également affranchie à l'adresse suivante :

Journal des Géomètres-Experts
Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne)

L'adresse exacte sera inscrite par le service du *Journal*, sur la première enveloppe qui s'en remettra à la Poste avec son contenu.

Toute réponse qui ne serait pas envoyée dans les conditions indiquées plus haut ne serait pas transmise.

Les abonnés ont droit, gratuitement, aux consultations professionnelles du *Journal*. Pour obtenir la réponse il suffit de joindre un timbre à la demande.

DEMANDES, OFFRES & CESSIONS

AVIS IMPORTANT. — Toute lettre adressée au sujet d'une annonce à initiales qui ne remplit pas les conditions insérées à la 2^e page de la couverture, n'est pas transmise.

M. LECUYÉ, Géomètre à Laon, Aisne, demande employé. Table chez lui, logement en ville à ses frais.

M. ANDRÉ, Géomètre-Expert à Senlis, Oise, demande deux employés dont un sortant de stage et un très au courant des opérations. — Emplois stables.

M. LORIOT, Géomètre à Chalaux-la-Grande, Seine-et-Marne, demande de suite deux Employés dont un sortant de stage.

M. MAUDUIT, Géomètre à Etampes, demande de suite plusieurs Employés.

M. COUDRAY, Géomètre à Limours, Seine-et-Oise, demande un jeune Employé.

M. PATIN, Géomètre au Catelet, Aisne, demande un Employé sortant de stage.

M. GRAS, Géomètre à Nesle, Somme, demande Employé sérieux ou jeune homme sortant de stage, bon dessinateur.

ON DEMANDE à acquérir un bon cabinet de Géomètre, banlieue Est de Paris. Bureau du *Journal R. C.*

A CÉDER de suite, Cabinet de Géomètre, région Est, 150 kilomètres de Paris. Bureau du *Journal V. R.*

M. MAHAUT, Géomètre-Expert au Raincy, Seine-et-Oise, demande Employé sérieux sachant opérer seul sur le terrain et bon calculateur. Bonnes références. Table et logement. Pressé.

M. PARISOT, Géomètre à Etampes, Seine-et-Oise, demande de suite un jeune Employé sortant de stage. Table et logement.

M. THIERRY, Géomètre à Dourdan, Seine-et-Oise, demande un Employé de 18 à 20 ans.

M. DOURY, Géomètre à Donnemarie-en-Montois, Seine-et-Marne, demande de suite employé écrivant et dessinant convenablement.

M. BRASSEUR, Géomètre à Reims, Marne, demande de suite un jeune Employé actif.

ON DEMANDE A ACQUÉRIR un bon Cabinet de Géomètre. Contrée indifférente. — Bureau du *Journal R. B. C.*

Voir la suite des Annonces au-dessous du
Sommaire

PARIS, 103 RUE DE VAUGIRARD, PARIS

ATELIER de DESSIN
TOPOGRAPHIQUE A. RATEL

REPRODUCTIONS

PAR LES PROCÉDÉS
PHOTOGRAPHIQUES

FERRO
CYANO
HÉLIO
RÉDUCTIONS
AGRANDISSEMENTS

EXTRAIT DU CATALOGUE :

Reproductions au ferrocyanure (traits blancs sur fond bleu).

Grand monde	(0.80 × 4.20)	Exemplaire : 4 fr. 90.
Grand aigle	(0.75 × 4.08)	— 4 fr. 60.
1/2 Grand aigle	(0.54 × 0.75)	— 0 fr. 85.
1/4 Grand aigle	(0.37 × 0.54)	— 0 fr. 60.

AGENTS

Huiles, sèches, 10 kilos gratis,
à acceptant ou mettant relation.
Ecrire : PRAVET, & Gadenet (Provence)

MANUEL DU DESSINATEUR

CAUSERIES SUR LE DESSIN INDUSTRIEL

Par J. PILLET, Ingénieur des Arts et Manufactures

Un Volume de 480 pages orné de nombreuses gravures, de
41 Planches hors texte, terminé par un aide mémoire
important de 25 Tables numériques.

*Médaille de Bronze à l'Exposition Internationale du Livre
Adopté par la Ville de Paris
comme Livre de Prix et de Bibliothèque*

PRIX ; 16 francs au lieu de 20 francs
En vente au Bureau du Journal, contre mandat-poste

INSTRUMENTS SPÉCIAUX pour Dessinateurs, Perspec-
teurs et Appareilleurs.

- RAPPORTEUR A QUADRATRICE de 0^m17, Celluloïd fort ;
ajouré, en étui carton. 8 fr.
(Voir le Journal des Géomètres n° 141).
- TÉ ÉQUERRE Bois et Maillechort ;
Petit modèle, Règle médiane de 0^m30 12 fr.
Moyen modèle id. id. 0^m50 18 fr.
Grand modèle (Chantier) Règle médiane de 2^m00 se
rabattant à charnière. 56 fr.
- RÈGLE A PARALLÈLES PERSPECTIVES Bois et cuivre verni ;
Modèle du Graveur, Règle mobile de 0^m50 . . . 16 fr.
Modèle du Dessinateur, id. 0^m80 . . . 22 fr.
Modèle du Décorateur, id. 2^m00
Roulettes et manche de commande 60 fr.
- PIED A COULISSE SPIRÉOMÈTRE, de 0^m25 en acier,
douille bronze, avec étui peau. 32 fr.
- RÈGLE DE KUTSCH à divisions métriques (millim. et 1/2 millim.)
Buis extra, 2 biseaux, graduations gravées, équerre garant.
Largeur 0^m20. 1 fr.
— 0^m30. 2.60
— 0^m50. 5.50
- Le port par Colis postal en grande vitesse est en plus.
En vente au bureau du Journal contre mandat poste.

Sommaire du n° 302. — 10 Février 1906

SOCIÉTÉ NATIONALE DES GÉOMÈTRES DE FRANCE	
Enseignement professionnel. — Programmes détaillés. — Arithmétique . . .	49
LA VISION	
Étendue de la vision ou distances des horizons pour diverses hauteurs . . .	53
BORNAGE ET CADASTRE	
Enquête sur la valeur actuelle des plans cadastraux et enquête sur le bornage. Département du Var.	55
ARCHITECTURE	
Construction d'un magasin pour pompe	56
DESSIN	
Congrès national français de l'Enseignement du Dessin	61
JURISPRUDENCE	
Cour de Cassation. — 28 février 1905. — Servitude. — Clôture forcée . . .	67
CONSULTATIONS PROFESSIONNELLES	
Vente amiable d'immeubles par une commune	68
BIBLIOGRAPHIE	
Bibliothèque graphique.	70
Construction et agencement des abattoirs	71

ANNONCES (suite)

M. FÉTON, Géomètre à Fismes, Marne, demande un Employé bien au courant de la profession. Table, logement et bons appointements.

M. VOISIN, Géomètre-Expert à Juvisy, près Paris, demande plusieurs jeunes gens sortant de stage et un élève.

M. VIET Victor, Géomètre à Vervins, Aisne, demande de suite deux Employés capables et sérieux. Références. — Très pressé.

M. GAYANT, Expert-Géomètre à Coucy-le-Château, Aisne, demande de suite deux Employés de 18 à 20 ans. Bons appointements.

M. PATÉ, Géomètre-Expert à Fismes, Marne, demande un Employé.

M. GARCIOT, Géomètre à Sucy-en-Brie, Seine-et-Oise, demande un Employé capable.

M. Henri PEINTE, impasse des Cordeliers, 2, à Laon, Aisne. — Agence spéciale pour la cession et l'achat de Cabinets de Géomètres — Téléphone 2-22.

SOCIÉTÉ NATIONALE
des Géomètres de France, d'Algérie et de Tunisie

Enseignement Professionnel

École spéciale des Travaux Publics

M. EYROLLES, Ingénieur-Directeur

12, Rue de Sommerard

PROGRAMMES DÉTAILLÉS

ARITHMÉTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Les nombres entiers

CHAPITRE I. — Numération.

Numération parlée.

Numération écrite.

Des différents systèmes de numération.

CHAPITRE II. — Addition et Soustraction.

Addition.

Soustraction.

Numération romaine.

CHAPITRE III. — Multiplication.

Théorèmes relatifs à un produit de deux facteurs

Théorèmes relatifs à un produit de plusieurs facteurs.

Théorie de la multiplication.

CHAPITRE IV. — Division.

Théorie de la division.

Théorèmes relatifs à la division.

N° 302, Journal des Géomètres-Experts, 2/1906

CHAPITRE V. — Puissances.

Théorèmes relatifs aux puissances
Changement de base dans les systèmes
de numération.

CHAPITRE VI. — Divisibilité.

Théorèmes relatifs à la divisibilité
Divisibilité par 2^N et 3^N .
Divisibilité par 3 et par 9.
Divisibilité par 11.
Divisibilité par un nombre quelconque
Preuves des quatre opérations.

CHAPITRE VII. — Plus grand commun diviseur.

Recherche du plus grand commun divi-
seur de deux nombres
Théorèmes relatifs au plus grand commun
diviseur de deux nombres.
Recherche du plus grand commun divi-
seur de deux nombres.

CHAPITRE VIII. — Plus petit commun multiple.

Recherche du plus petit commun multiple
de deux nombres.
Recherche du plus petit commun multiple
de plus de deux nombres

CHAPITRE IX. — Nombres premiers.

Théorèmes préliminaires.
Recherche des nombres premiers.
Théorèmes relatifs aux nombres premiers
Décomposition d'un nombre en ses fac-
teurs premiers.
Diviseurs d'un nombre.
Recherche du plus grand commun divi-
seur et du plus petit commun multiple.

DEUXIÈME PARTIE

Les Nombres fractionnaires.

CHAPITRE I. — Nombres fractionnaires ordinaires

Théorèmes fondamentaux.

Réduction de fraction en entier et d'en-
tier en fraction

Réduction d'une fraction à sa plus simple
expression.

Réduction des fractions au même déno-
minateur.

Addition des nombres fractionnaires.

Soustraction,

Multiplication.

Division.

Puissance.

Théorèmes relatifs aux fractions.

CHAPITRE II. — Nombres fractionnaires décimaux.

Propriétés fondamentales.

Opérations sur les nombres décimaux.

Valeurs approchées du quotient de deux
nombres entiers.

Réduction d'un nombre fractionnaire en
nombre décimal.

Nombres décimaux périodiques.

TROISIÈME PARTIE

Les nombres incommensurables

CHAPITRE I. — Racine carrée.

Notions préliminaires.

Racine carrée des nombres entiers.

id. id. fractionnaires.

id. id. entiers ou

fractionnaires à $\frac{1}{N}$ près.

Racine carrée des nombres entiers ou

fractionnaires à $\frac{1}{10^k}$ près.

Notion des nombres incommensurables. —

Racine carrée exacte.

CHAPITRE II. — Racine cubique.

Notions préliminaires.

Racine cubique des nombres entiers.

Racine cubique des nombres fractionnaires.
id. id entiers ou frac-

tionnaires à $\frac{1}{N}$ près.

Racine cubique des nombres entiers ou frac-

tionnaire à $\frac{1}{10^k}$ près.

Des racines en général.

QUATRIÈME PARTIE

Les Applications

CHAPITRE I. — Système métrique décimal

Généralités.

Mesures de longueur.

id. de superficie.

id. de volume.

id. de poids.

Monnaies.

Anciennes mesures françaises.

Mesure du temps.

Division de la circonférence.

CHAPITRE II. — Rapports et Proportions.

Rapports.

Proportions. — Moyennes.

Suites de rapports.

CHAPITRE III. — Grandeurs proportionnelles. — Règle de trois.

Grandeurs directement proportionnelles.

id. inversement proportionnelles

Règles de trois.

CHAPITRE IV. — Intérêts simples.

Règle d'intérêt.

Règle d'escompte.

Rentes sur l'Etat.

CHAPITRE V. — Partages proportionnels. — Règles de Société.

Partages proportionnels.

Règles de société.

CHAPITRE VI. — Règles de mélange et d'alliage.

Règle de mélange.

Règle d'alliage

(à suivre)

ÉTENDUE DE LA VISION

OU DISTANCE DES HORIZONS POUR DIVERSES HAUTEURS

La formule pour calculer cette étendue est fort simple. Soit sur le globe terrestre, a un observateur situé à une hauteur quelconque. A un observateur placé plus haut : le rayon de visibilité s'étend, pour le premier, de a au cercle de l'horizon $b-b'$, et, pour le second de A au cercle plus étendu $B-B'$ le rayon du cercle visuel est donné par la formule :

$$R = 3570^m \sqrt{h}$$

En admettant pour le rayon de la terre le chiffre 6.371.000^m le cercle de l'horizon se trouve à 3,570^m pour une hauteur de 1^m. Un homme, debout sur une surface de niveau telle que celle de la mer, a son œil à 1^m,75, taille moyenne de l'homme ; le rayon du cercle de l'horizon qui comprend dans son intérieur la partie visible de cette surface est donc

$$\text{de } 3.570^m \times \sqrt{1^m,75} = 3.570 \times 1^m,32 \text{ ou de } 4.711^m.$$

Les chiffres suivants sont calculés pour le niveau de la mer. Si l'objet à observer est élevé lui-même, la distance de visibilité augmente en proportion de cette élévation.

Distance de visibilité pour diverses hauteurs :

1 m.	3.570 m.	70 m.	29.866 m.	4.000 m.	225.798 m.
2	5.048	80	31.928	5.000	252.460
3	6.183	90	33.865	6.000	276.567
4	7.139	100	35.696	7.000	298.738
5	7.982	200	50.482	8.000	319.377
6	8.744	300	61.828	9.000	338.764
7	9.444	400	71.394	10.000	357.102
8	10.096	500	79.821		
9	10.709	600	87.440		
10	11.288	700	94.446		
20	15.964	800	100.967	785 m.	100 km.
30	19.552	900	107.092	3.140	200
40	22.576	1.000	112.886	7.067	300
50	25.241	2.000	159.651	12.569	400
60	27.650	3.000	195.339	19.650	500

On peut calculer rapidement cette distance de visibilité ou d'horizon pour une hauteur quelconque. Il suffit de réduire cette hauteur en décimètres, de l'augmenter de son quart, et d'en prendre la racine carrée. Le résultat indique la distance en kilomètres, à l'approximation d'un centième en moins, correction qu'il est facile d'ajouter.

Exemple : on a l'œil à 8 mètres, ou 80 décimètres au-dessus de l'eau. En ajoutant à 80 son quart, soit 20, on obtient 100. La racine carrée de 100 est 10. Donc, on peut voir à 10 kilomètres. Si l'on ajoute un centième on obtient 10 100 mètres; le calcul précis donne 10 096 mètres.

Quelques exemples de visibilité à de grandes distances

De l'observatoire de Palerme on distingue parfois la fumée du volcan de l'île Vulcano (îles Lipari); la distance est de 140 kilomètres.

Des rivages de l'Asie Mineure, on aperçoit quelquefois le mont Athos, la distance est de 150 kilomètres.

L'île de la Réunion et l'île Maurice ont été rattachées par la télégraphie optique. Distance 180 kilomètres.

De Monaco et de Nice on voit assez souvent les montagnes de la Corse. Distance 190 kilomètres.

De Langres et de Montigny-le-Roi (Haute-Marne) on aperçoit quelquefois le Mont-Blanc. Distance 245 kilomètres.

L'Espagne et l'Algérie ont été reliées géodésiquement en 1879 à une distance de 280 kilomètres du mont Mulhaun (Andalousie) au mont Sabiha (Oran).

Extrait de l'annuaire Astronomique.

ENQUÊTE

SUR LA VALEUR ACTUELLE DES PLANS CADASTRAUX

ET

ENQUÊTE SUR LE BORNAGE

Extraits analytiques du rapport de MM. les Directeurs départementaux des Contributions directes, des rapports des Comités départementaux et des renseignements recueillis auprès des Juges de paix et des parquets.

VAR

On trouve seulement des observations de détail, sans portée générale.

Modes de bornage. — Les limites séparatives des propriétés consistent souvent en murs en pierres sèches formés de débris de rochers extraits des terres voisines par le labour. Ces murs soutiennent les terrains élagués des coteaux, tandis qu'ailleurs ce sont simplement des dépôts de pierres gênantes pour la culture. Dans ce dernier cas, ces amas de pierres de formes irrégulières et de dimensions variables ne constituent que des limites sans précision.

Procès en bornage. — Les frais de procès sont généralement disproportionnés à la valeur des litiges.

A ce propos, on signale l'influence néfaste de certains agents d'affaires, mais c'est un mal qui se localise aux environs des villes et qui reste ignoré des cantons ruraux.

La plupart des magistrats s'accordent à reconnaître qu'ils ont été singulièrement aidés par les géomètres dans la solution des litiges qui leur étaient soumis (Procureur général d'Aix)

ARCHITECTURE

COMMUNE DE M . . .

Construction d'un Magasin pour la Pompe

Devis descriptif et estimatif des travaux

COURANT 1891

MACONNERIE

Fouille de terre en rigoles, avec jet sur berge et enlèvement.

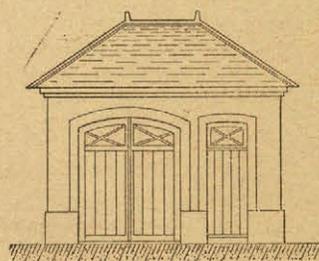
Façade $3.75 \times 2.00 \times 0.50 = 3 \text{ m } 750$

Côtés, 2 fois . . $3.50 \times 2.00 \times 0.40 = 5 \text{ m } 600$

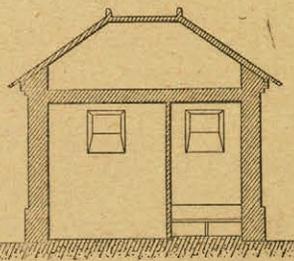
Ensemble $9 \text{ m } 350$

à 1 fr. 50 le mètre cube 14.03

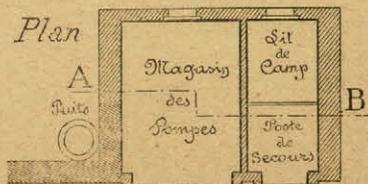
Élévation



Coupe sur AB.



Plan



MAGASIN

F.J.Psc.

Béton en chaux hydraulique, une partie pour cinq parties de gros gravier de Seine.

Façade $3.75 \times 1.80 \times 0.50 = 3 \text{ m } 375$

Côtés, 2 fois . . $3.50 \times 1.80 \times 0.40 = 5 \text{ m } 040$

Ensemble $8 \text{ m } 415$

à 10 francs, compris pilonnage 84.15

Maçonnerie en pierres du pays, hourdée en mortier de chaux hydraulique, une partie pour trois parties de gravier.

2 parties . . . $0.75 \times 0.80 \times 0.50 = 0 \text{ m } 600$

2 parties . . . $3.50 \times 0.80 \times 0.30 = 1 \text{ m } 680$

Ensemble $2 \text{ m } 280$

à 10 fr. le mètre cube 22.80

(Dédution faite de la valeur d'environ 2 mètres cubes de pierres qui seront fournies par la commune, cour de la maison d'école).

Briques, façon belge, de 0.22 d'épaisseur, hourdée en mortier de chaux hydraulique et sable 2/3.

2 pilastres . . . $2.65 \times 0.50 \times 0.60 = 1 \text{ m } 590$

2 costières . . . $3.50 \times 2.65 \times 0.22 = 4 \text{ m } 071$

Sur voussure . . $2.75 \times 0.55 \times 0.50 = 1 \text{ m } 590$

2 pointes $4.00 \times 1.58 \times 0.22 = 1 \text{ m } 320$

Ensemble $7 \text{ m } 737$

à 35 francs le mètre cube 258.05

Briques dures, premier choix, dito pour cintres.

Développement $15.00 \times 0.22 \times 0.22 = 0 \text{ m } 726$

à 65 fr. le mètre cube 47.19

Parement de briques apparentes, jointoyées en chaux hydraulique et grès, passage des joints au fer

$15.00 \times 0.44 = 6 \text{ m } 60$

à 2 fr. le mètre superficiel 13.20

Enduit sur briques en mortier de chaux hydraulique, fouetté au balai, trois couches . . . 40 m. à 3 fr. 50 le mètre superficiel	140.»»
Enduit en ciment de Vassy pour soubassement, moitié ciment, moitié sable de rivière. Développement . . . $23.50 \times 0.80 = 18$ m. 80 à 2 fr. 50 le mètre superficiel	47.»»
Pierre dure de Tonnerre, y compris toutes tailles pour un seuil développant. 2 m. 30 à 8 francs le mètre linéaire, en place . . .	18.40
Enduit en plâtre :	
Plafond sur chevrons, lattis, hourdis et enduit 4.60×4.85 à 0/0 = 22 m. 31	
Enduits sur murs :	
Développement $13.60 \times 2.75 = 37.40$	
Moins baies, surface. 12.49	
Reste. . . 25.21	
à 0.33 de légers = 8.32	
Scellements de gonds et arrêts, estimés. 1.50	
Ensemble à 3 fr. 50 le m. superficiel. 32 13	112.46
Carrelage en carreaux hexagones, vieux, 1 ^{er} choix sur mortier de chaux hydraulique et sable de rivière, y compris dressement et fourniture de sable pour forme. $2.60 \times 3.25 = 41.70$ à 3 fr. 20 le mètre superficiel	37.44
Raccord de pavage à l'entrée des portes. Prévision.	25.»»
Couvertures en tuiles à emboitement de Courbeton, à panneaux liés sur liteaux. 2 rampants $2.70 \times 4.85 = 26.19$ à 4 francs le mètre superficiel	104.76

Faitage en faitières à recouvrement, hourdée en chaux hydraulique et ciment 1/2 sable. Développement. 4 m. 85 à 3 fr. le mètre linéaire	13.53
Solin de rive en chaux hydraulique 1/3, ciment de Vassy 1/3, sable de rivière 1/3. Développement 10 m. 80 à 1 franc le mètre linéaire	10.80
Poinçon en poterie de 0.75 hauteur, en place.	12.»»
Total pour maçonnerie.	<u>960.83</u>

CHARPENTE

Faitage et deux sablières en fer à T de 0.12 de hauteur, développant 14 m. 40 à 10 k ^{os} le m. 144 k ^{os} . à 2 francs les 100 kilos en place	36.»»
Tirants en fer de 0.05×0.005 et boulon Pesant ensemble. 20 k. à 0 fr. 80 le kilogramme	16.»»
Chevrons en sapin de 0.07 à 0.07 développant ensemble 6) mètres à 0 fr. 50 le mètre linéaire	30.»»
Total pour la charpente	<u>82.»»</u>

MENUISERIE

La fourniture des portes en chêne, bâtis de 0 034 m/m, remplissage en chêne de 0.027 m/m par frise moulurée sur rive de joint, petits bois à l'imposte. 2 m. 85 \times 2.30 = 6 m. 55 à 18 francs le mètre superficiel	117.90
Plus valeur pour imposte, vaut	5.»»
Total pour menuiserie.	<u>122.90</u>

SERRURERIE

Ferrure de la porte du magasin vault	25.»»
— de chassis et volets	8.»»
Total pour serrurerie.	<u>35.»»</u>

PEINTURE ET VITRERIE

Huile 3 couches sur menuiserie, surface 7 m. 50 à 1 fr. 40 le mètre superficiel	10.50
Minium 2 couches sur fer pesant 164 kilos. à 5 francs les 100 kilos	8.20
Vitrerie en verre simple de 3 ^e choix pour imposte, surface. 2 m. à 3 fr. 60 le mètre superficiel	7.20
Total pour peinture et vitrerie.	<u>25.90</u>

ZINCAGE

Gouttières et tuyaux développant . . . 43 m 50 à 2 fr. 25 le mètre superficiel	<u>30 38</u>
---	--------------

RÉCAPITULATION

Maçonnerie	960.83
Charpente	82.»»
Menuiserie	122.90
Serrurerie	35.»»
Peinture et vitrerie	25.90
Zincage	30 38
Imprévu : 10 0/0 environ	122.99
Total de la dépense	<u>1380 »»</u>

CONGRÈS NATIONAL FRANÇAIS
de l'Enseignement du Dessin

Dès Novembre 1904, après la réussite du deuxième Congrès International du Dessin tenu à Berne et pour répondre au désir formulé par la majorité des Congressistes français une commission d'organisation fut créée en vue de l'établissement des premières assises nationales de l'Enseignement du Dessin.

Ce Comité, dès l'origine de ses séances, songea à une décentralisation dont l'effet sera certainement fort heureux dans ses résultats et il fut assez privilégié pour voir à sa demande des comités régionaux prendre naissance; ils se distribuèrent par Académie, en nombres variables et suivant l'importance des régions.

Bien que Paris fut le siège du Comité d'organisation et que malgré ses efforts et à la demande de beaucoup de futurs congressistes la Ville choisie pour la tenue de ces assises fut non en province, mais bien à Paris même, on décida la création d'un Comité régional Parisien tout à fait indépendant du Comité d'organisation, et comprenant les départements de Seine, Seine-et-Marne, Oise, Seine-et-Oise pour partie.

Ce Comité fut ainsi constitué Président Ed. Cuyer — Vices présidents Ed. Valton, Blu, Laillet, Grosland. — Secrétaire général, Mme Chatrousse — Secrétaire des Séances G. Clément — Trésorier, Tavernier — Trésorière adjointe, Mlle Hervegh. — Membres. G. Arnold, L. Franken, C. Marioton, De Saint-Mesmin, E. Moreau, Henri Nocq, Roger Peyre, P. Poseler, A. Tournayre, A. Truphème. — Près de ce comité se groupent tous les délégués des diverses associations ou sociétés professionnelles. M l'Ingénieur F. J. Pillet a été choisi par la Société Nationale des Géomètres pour la représenter aux Séances du Comité Régional Parisien.

La séance de Constitution avait lieu le 27 Juillet 1905, la première assemblée générale le 29 Octobre 1905.

Première Assemblée générale du 29 Octobre

Tenue au Cercle de la Librairie sous la présidence de M. Cuyer. La séance est ouverte à 9 h. 1/2 du matin. Le Président parle du Congrès de Berne et explique les raisons qui ont conduit à la création du Comité d'Organisation du 1^{er} Congrès National français devant se tenir à Paris en Août 1906.

Pour intéresser un plus grand nombre à l'œuvre commune pour décentraliser le plus possible, pour donner une vie plus variée à ces futures assises, le Comité créa des Comités Régionaux, intermédiaires utiles entre les auteurs de mémoires et le Comité central.

Le Comité Régional Parisien aura donc comme principal rôle de recevoir ces mémoires, de les classer par les soins de rapporteurs pris dans son sein, qui feront une analyse de ceux-ci, destinée à rendre moins lourde la tâche des rapporteurs généraux. Ceux-ci recevront donc à la fois les mémoires classés dans l'ordre des questions portées au Congrès les résumés analytiques des rapporteurs du Comité Parisien. Un échange de vue a lieu entre les membres présents et pour permettre la publication d'un bulletin, assurer la correspondance et les convocations, il est créé des recettes par dons volontaires.

La séance est levée à 11 heures 1/2

2^e Assemblée Générale du 26 Novembre

Ouverte à 9 heures 1/2 au Cercle de la Librairie sous la présidence de M. Cuyer. Le Président remercie de suite M. Ach. Cesbron, d'un don de 10 francs. Il fait connaître que certaines questions soulevées par MM. Midy, Moullet, M^{me} Maupin ont reçu satisfaction de la part du Comité d'organisation : M. Moreau de Paris demande que l'on porte à l'ordre du jour, la question de l'unification des Signes et Symboles : question aussi bien nationale qu'internationale.

M. Henri Noc appelle l'attention sur l'apprentissage, ou plutôt sur l'enseignement du Dessin dans l'apprentissage.

M. F.-J. Pillet délégué de la Société des Géomètres, signale l'organisation d'un congrès spécial de l'apprentissage idée lancée par l'Association française pour le développement de l'enseignement technique et sous le patronage du Ministère du Commerce : ce congrès est mieux qualifié que celui du Dessin pour traiter cette grave question.

Tout ce que les congressistes pourraient faire ce serait l'étude des moyens propres à donner l'enseignement du Dessin, dans les circonstances diverses où se fait l'apprentissage. La Secrétaire générale est chargée du classement des idées et propositions faites à ce sujet. La séance est levée à 11 heures 1/2.

Comme on peut le voir, des questions ont été ajoutées à la demande des comités régionaux, à celles prévues à l'origine par le Comité d'organisation ; ainsi s'est complétée par les questions IV, V bis, VIII bis et XI, la liste primitivement arrêtée ; nous donnons ci-après le texte de celle-ci et les autres documents concernant ce premier Congrès national français.

F.-J. PILLET,
Ingénieur des Arts et Manufactures,
Délégué de la Société nationale
des Géomètres de France, d'Algérie et de Tunisie
au Comité régional parisien.

Congrès national français de l'Enseignement du Dessin

Un congrès national français de l'enseignement du Dessin aura lieu à Paris, en 1906, dans les premiers jours du mois d'août, c'est-à-dire au commencement des grandes vacances.

Un Comité d'organisation, siégeant à Paris, rue de Savoie, 6, s'occupe de sa préparation. Mais, afin d'imprimer au Congrès un caractère nettement national, et en vue de répartir les efforts, ce Comité a suscité la création de Comités régionaux ; l'action de ces derniers s'étend à des territoires dont les limites correspondent à celles des circonscriptions académiques.

Le Congrès se tiendra, 254, boulevard Raspail, dans les locaux de l'École spéciale d'Architecture, gracieusement prêtés par M. Émile Trélat, son directeur et fondateur.

En outre des séances, il comprendra : une exposition de travaux de professeurs et de travaux d'élèves, ainsi qu'une exposition du matériel spécial à l'enseignement du dessin.

Des excursions d'études à Rouen, Reims, Chantilly, Versailles, Fontainebleau, sont projetées pour les derniers jours du Congrès.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président d'honneur. — M. Paul COLIN, Inspecteur général de l'Enseignement du Dessin. Président du 1^{er} Congrès de 1900.

Président. — M. J.-Jules PILLET, Inspecteur honoraire de l'Enseignement du Dessin. Professeur à l'École des Beaux-Arts, à l'École spéciale d'Architecture, etc.

1^{er} Vice-Président. — M. Louis GUÉBIN, Inspecteur principal de l'Enseignement du Dessin de la Ville de Paris.

2^e Vice-Président. — M. Edouard CUYER, Peintre, Professeur d'Anatomie plastique, Président de l'Association des Professeurs de Dessin de la Ville de Paris, 2^e Vice-Président de la Société d'Anthropologie.

Secrétaire générale. — M^{me} Rachel GAUGUET, Directrice du *Moniteur du Dessin*.

Secrétaire-adjointe. — M^{lle} H. GRIGNAN, Peintre, Professeur de Dessin, Secrétaire de la Ligue française de l'Enseignement.

Trésorier. — M. Léon FRANCKEN, Ingénieur, ancien Président de l'Association des Professeurs de Dessin de la Ville de Paris.

Membres. — M. ALIZARD, Professeur de Dessin plastique au Lycée Janson-de-Sailly.

M. Louis BÉCOURT, Professeur de Dessin géométrique au Lycée Saint Louis et à l'École J.-B. Say.

M. CATELAIN, Professeur de Dessin plastique au Lycée Montaigne.

M^{me} Luisa CHATROUSSE, Artiste peintre, Professeur de Dessin de la Ville de Paris, Secrétaire générale du 1^{er} Congrès de 1900.

M^{lle} HEUVELMANS, Sculpteur statuaire, Professeur de Dessin de la Ville de Paris.

M. LEBEVRE, Artiste peintre, Professeur de Dessin au Lycée Carnot et à la Ville de Paris.

M. J.-François PILLET, Ingénieur des Arts et Manufactures, Professeur de Dessin géométrique au Lycée Henri IV, etc.

M. Gaston TRÉLAT, Architecte, Directeur des Études à l'École spéciale d'Architecture.

NOTA. — Adresser la correspondance RÉGIONALE au Siège des Comités régionaux et la correspondance GÉNÉRALE au Siège du Comité d'organisation, 6, rue de Savoie à Paris.

Note relative aux questions à étudier à propos du Congrès et destinées aux Comités régionaux

Question I. — Enseignement du Dessin dans les Écoles maternelles.

Question II. — Enseignement du Modelage.

Question III. — Adaption et Composition décoratives.

Question IV. — Stage professionnel.

Question V. — Vocabulaire de l'enseignement du Dessin.

Question V *bis*. — Des Signes et Symboles.

Question VI. — L'art à l'école et dans la famille.

Question VII. — Moulages.

Question VIII. — Modèles.

Question VIII *bis*. — Modèles circulants.

Question IX. — Saactions universitaires de l'enseignement du Dessin.

Question X. — Le Dessin dans l'enseignement supérieur, sa nécessité.

Question XI. — Le Dessin dans l'enseignement technique.

RÈGLEMENT ORGANIQUE
du

1^{er} Congrès national français de l'Enseignement du Dessin
(1^{er}-9 août 1906)

Article premier. — Un Congrès national français de l'Enseignement du Dessin aura lieu à Paris en 1906.

Art. 2. — Le Congrès ouvrira aussitôt après la distribution des prix dans les Établissements universitaires, c'est-à-dire le mercredi 1^{er} Août 1906.

Art. 3. — L'emploi du temps sera réglé d'après le tableau ci-après :

Première partie ; Période d'Études (5 jours).

1^{er} Jour. — A 10 h. 1/2 : Séance solennelle d'ouverture

2^o Jour.

Matin : 1^{re} séance de travail, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2

Soir : 2^e séance de travail, de 2 h. à 5 h.

3^o Jour

Matin : 3^e séance de travail, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2

Soir : 4^e séance de travail, de 2 h. à 5 h.

4^o Jour

Matin : 5^e séance de travail, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2

5^o Jour.

A 10 h. 1/2 : Séance solennelle de clôture.

Banquet.

Deuxième partie : Excursions d'Études (4 jours)

6^o Jour

Excursion à Reims.

7^o Jour.

Excursion à Rouen.

8^o Jour.

Excursion à Fontainebleau.

9^o Jour

Excursion à Chantilly

Art. 4. — Seront *membres titulaires* du Congrès les personnes de nationalité française ou étrangère qui se seront fait inscrire avant l'ouverture du Congrès et auront versé un droit d'inscription de 10 francs.

Art. 5. — Seront *membres adjoints* les personnes de la famille des membres titulaires qui, présentées par ces derniers et inscrites avec eux, auront versé un droit de 5 francs.

Art. 6. — Les membres titulaires prendront seuls part aux discussions et auront seuls droit gratuitement au volume des Comptes rendus des travaux.

Art. 7. — Les membres titulaires de nationalité française auront seuls droit de vote.

Art. 8. — Des expositions auront lieu pendant le Congrès et dans le même local ; elles comporteront :

- a) Des expositions de travaux de professeurs français ;
- b) Des expositions de travaux d'élèves français ;
- c) Des expositions de matériel ou de livres d'enseignement.

Ces dernières (c) seront ouvertes exclusivement aux maisons françaises, possédant leur siège social en France.

Des règlements spéciaux préciseront les conditions de ces expositions.

JURISPRUDENCE

Cour de Cassation. — 23 Février 1905

SERVITUDE — CLOTURE FORCÉE

Le propriétaire d'un terrain, dans la portion non agglomérée d'une ville, ne peut, bien que ce terrain soit partiellement couvert d'une construction, obliger son voisin à éta-

blir, à frais communs, un mur de séparation, si la propriété de celui-ci ainsi que la sienne propre, en dehors de la partie bâtie dont elle ne forme pas une dépendance, son l'une et l'autre en état de grande culture et non en état de jardin. (Code civ., art. 663).

(ALIX. — C. BERNIN)

La cour d'appel de Lyon a rendu, le 3 août 1903, un arrêt dont extrait suit :

« Considérant qu'aux termes de l'article visé chacun peut contraindre son voisin, dans les villes et faubourgs, à contribuer aux constructions et réparations de la clôture faisant séparation de leurs maisons, cours et jardins ;

« Considérant que, pour exciper de ces dispositions, Alix devrait établir que le terrain par lui clos est en nature de maison, cour ou jardin ;

« Considérant qu'il ne fait ni offre même cette preuve ; qu'il se borne à demander à être autorisé à prouver qu'il existe sur une partie de ce terrain une construction, comprenant rez-de-chaussée et premier étage ;

« Considérant que l'existence d'une telle construction non limitrophe du terrain de Bernin serait insuffisante pour motiver l'application de l'article 663 ;

Considérant, au surplus, que les terrains d'Alix et de Bernin, situés dans la partie non agglomérée de la commune de Lyon, sont l'une et l'autre en état de grande culture et non de jardin, et que, de plus, ils ne sont clos ni l'un ni l'autre, exception faite du mur séparatif litigieux élevé par Alix ».

Pourvoi en cassation par le sieur Alix.

La Cour de Cassation a rejeté ce pourvoi.

CONSULTATIONS PROFESSIONNELLES

Vente amiable d'immeubles par une commune

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me renseigner sur les questions suivantes :

1° Une commune venant de faire construire une maison

d'école à l'intention de vendre l'ancienne et ses dépendances par adjudication sans le concours d'un notaire ; comment doit-elle rédiger son procès-verbal d'adjudication ?

2° Dans quelle librairie je pourrais trouver la brochure concernant la loi du 21 Août 1881 sur les chemins ruraux ?

RÉPONSE.

Par devant M. Durand, Maire de la Commune de St-Sauveur, autorisé par délibération en date du 3 Août 1902, approuvée par M. le Préfet le 8 Août 1902, le dit Maire assisté de deux conseillers municipaux et du Receveur municipal, il a été procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'ancienne maison d'école et ses dépendances avec jardin le tout d'une contenance de 5 ares 30 centiares, tenant etc.

Monsieur Lecomte a été déclaré adjudicataire moyennant le prix principal de deux mille cinq cents francs.

Origine de propriété — L'immeuble vendu appartenait à la commune comme l'ayant acquis de etc., suivant acte en date du... passé devant M^e

Jouissance — M. Lecomte entrera en jouissance dudit immeuble le

Charges et Conditions — L'adjudication dont s'agit est faite avec toutes garanties de fait et de droit de la part de la Commune.

Entre autres charges et conditions, il est stipulé :

Que l'adjudicataire prendrait l'immeuble vendu dans l'état où il se trouve et sans garantie de la contenance indiquée la différence pouvant exister excédât-elle un vingtième.

Que l'adjudicataire souffrira toutes les servitudes apparentes ou occultes, continues ou discontinues qui grèvent ou pourraient grèver ladite propriété sauf à lui à s'en défendre et à profiter de celles actives de même nature s'il en existe le tout à ses risques et périls et sans aucun recours contre la commune.

Et qu'il paierait le prix principal d'adjudication à X... à la caisse de M. le Receveur municipal savoir 1/2 comptant et le surplus le 15 Décembre prochain avec intérêt à 5 0/0 l'an à partir du jour de l'entrée en jouissance.

Les frais des présentes seront payés comptant par M. Lecomte qui s'y oblige.

Fait à St-Sauveur, le 10 Septembre 1902.

Les Conseillers municipaux délégués Le Maire
Le Receveur municipal

L'adjudicataire

2° Vous trouverez la Brochure concernant la loi du 21 Août 1881 sur les chemins ruraux à la Société d'imprimerie et librairie administratives et classiques, Paul Dupont, 4, rue du Bouloi, Paris.

Le Comité de Consultation

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque graphique

Il vient de paraître le fascicule A de la première série « La Vision cérébrale », par M. F.-J. Pillet, Ingénieur des Arts et Manufactures, Professeur aux Lycée et Cours supérieurs de la Ville de Paris.

Les matières de cette bibliothèque graphique sont groupés de façon méthodique et graduée et se trouvent réparties en 56 séries distinctes, comprenant chacune un nombre variable et progressif de fascicules différents.

Ces derniers ont les dimensions commodes d'un format de poche, ils sont placés sous une couverture-enveloppe dont l'auteur s'est réservé la disposition pratique par le dépôt légal du modèle : celui-ci permet au lecteur de toujours voir en vis-à-vis, le texte et les dessins se rapportant à un sujet spécial bien déterminé. Le prix de ces fascicules est très réduit.

Le professeur de dessin y trouve ce qu'il peut demander pour faire une ou plusieurs leçons très personnelles et toujours originales.

Le dessinateur industriel a, de son côté, sous une forme concise et pratique, tout ce qui peut lui permettre l'exécution rapide des graphiques.

La bibliothèque est placée sous une direction unique, ce qui évite les répétitions, doubles emplois ou contradictions : ceci est indispensable puisque le dessin est un sous des formes multiples ; mais ces fascicules sont l'œuvre de collaborateurs spécialistes ayant toute liberté pour leur exposition ; c'est dire que toutes les méthodes, toutes les découvertes, toutes les idées nouvelles consacrées par une pratique suffisante trouvent place dans cette Bibliothèque graphique.

Actuellement est sous presse le fascicule A, dixième série, « *Unification des Signes et Symboles employés dans le Dessin* », par le même auteur, avec 225 figures et une série complète de teintes conventionnelles présentée au second Congrès international de l'Enseignement du Dessin, tenu à Berne en 1904 (1).

LES ABATTOIRS PUBLICS

Construction et Agencement des Abattoirs (2)

Par J. DE LOVERDO

L'origine et la manutention des viandes occupe le premier rang parmi les questions d'hygiène qui sollicitent à l'heure actuelle les pouvoirs publics. Tout le monde déplore l'état lamentable de nos abattoirs. Le législateur lui-même chercha à provoquer leur réfection par la promulgation de la loi du 8 Janvier 1905, très favorable aux communes qui possèdent ou qui désirent installer un pareil établissement.

Un mouvement très accentué se manifeste partout, en France et hors de France, pour la création d'abattoirs conçus et aménagés d'après les principes modernes. Tous ceux qui s'intéressent, directement ou indirectement, à ce mouvement était dépourvus d'une documentation précise et d'un guide autorisé, car, à part un ou deux ouvrages allemands plus ou

(1) Le prix de ce fascicule sera de 2 francs, pris chez l'Auteur, M. F.-J. Pillet, Paris, 38, Boulevard Garibaldi, Paris — Par la poste, 0 fr. 25 en plus.

(2) Un volume gr. in-8° de 902 pages, avec 375 fig. et 9 planches. Broché : 27 fr. 50 ; cartonné : 29 fr. 50.
Librairie DUNOD et PINAT, 49, Quai des Grand-Augustins, Paris.

moins complets, aucune étude d'ensemble n'existait sur la matière dans les autres langues.

Cette lacune était d'autant plus difficile à combler que l'installation d'un abattoir soulève des questions très complexes qui ne peuvent être résolues que par des spécialistes et après de longues études.

En France nul autre que M. de Loverdo n'était mieux préparé pour accomplir cette tâche. Le livre qu'il offre aujourd'hui au public est un traité absolument complet sur la question, qui ne laisse aucun détail dans l'ombre, qui montre ce que l'abattoir pourrait et devrait être, ce qu'il coûte et ce qu'il rapporte.

C'est à l'étranger qu'il a fallu demander des modèles. Chargé par le Gouvernement français d'une importante mission en Allemagne, en Danemark, en Angleterre, l'auteur y a recueilli d'innombrables documents et de précieuses observations. Des plans variés, de grandes planches et de nombreuses phototypies donnent au lecteur une idée complète de l'installation et du fonctionnement des abattoirs modernes dans toutes les parties du monde. Les documents se rapportant à la Roumanie, la République Argentine, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Nord sont des plus curieux et des plus pittoresques.

La partie du livre qui traite du Frigorifique a reçu un ample développement, à la suite de l'importance capitale de l'utilisation du froid en boucherie. Cette partie contient des renseignements inédits et une documentation abondante.

« L'étude magistrale, dit M. Leclainche dans sa préface, que M. de Loverdo a insérée dans ce livre est une mise au point parfaite de la question frigorifique envisagée avec une ampleur à laquelle nous n'étions pas habitués jusqu'ici.

« Je n'ai point à souhaiter, continue-t-il, au remarquable ouvrage de M. de Loverdo un succès pleinement assuré. Il n'intéresse pas seulement les administrateurs et les techniciens, architectes et ingénieurs ; les vétérinaires et les hygiénistes y verront aussi ce qu'ils doivent réclamer, et les bouchers pourront se convaincre que les innovations proposées, loin d'être onéreuses pour eux, serviront puissamment leurs intérêts. »

L'Administrateur-Gérant : COLAS Louis

ÉCOLE PROFESSIONNELLE de Géomètres

Dirigée par M. Charles BEMELMANS
Ingénieur-Géomètre à NEUILLY-sur-MARNE, Seine-et-Oise
PRÈS PARIS

Enseignement pratique et théorique suivant programme
exposé dans le numéro de ce Journal du 10 janvier 1904.

Prix mensuel de la Pension ; 55 fr.

Conditions spéciales pour la préparation aux Examens
de Conducteur des Ponts et Chaussées, Agent voyer cantonal,
Contrôleur des Mines et Géomètre de la Ville de Paris.

UNE RÉVOLUTION DANS LE DESSIN !!!

Plus de Calques godés, déformés et opaques avec le

Chromatol Millet (NOUVELLES COULEURS LIQUIDES)

L'emploi du CHROMATOL constitue le procédé le plus nouveau, le plus simple et le plus économique pour teinter les dessins sur papier, sur calque ou sur toile à calquer.

Le CHROMATOL réalise la gamme de toutes les teintes connues et son emploi est exactement le même que celui des autres couleurs. Pour la toile à calquer il est recommandé de poncer légèrement.

Le CHROMATOL ne gâche pas les dessins, ne les déforme pas et leur laisse toute leur transparence, tout leur vernis, toute leur rigidité.

OBSERVATION IMPORTANTE : Ne jamais ajouter d'eau au Chromatol. Pour le diluer n'employer que FALBINOL, produit spécialement préparé pour cet usage, le seul ne décomposant pas la couleur.

DIFFÉRENTES TEINTES DU " CHROMATOL " : Noir, Sienne, Rouge, Grenat, Jaune, Orange, Bleu, Vert, Violet.

Chromatol : le fl. 1.50 ; Albino : le fl. 2.50

Préparateur et dépositaire général : MILLET, Pharmacien-Chimiste à RAMBOUILLET (Seine et Oise).

Dépôt à Paris : H. MORIN, 3, rue Boursault.

PETITS ÉDIFICES COMMUNAUX

par A. CHABANIER, Architecte

Chaque édifice est accompagné des plans, coupes, détails, métré et devis

Des planches	Désignation	Montant du devis
1-8	Abattoir pour ville de 5.000 habitants	75.737 02
9-12	Poste pour pompe à incendie et abri	2.020 »
13-16	Poste pour pompe à incendie et abri	2.130 »
17-24	Mairie-Ecole pour commune de 600 hab.	35.696 88
25-32	Eglise pour commune de 250 hab.	31.160 »
33-40	Halle-Marché pour ville de 4 000 hab.	36 000 »
41-48	Presbytère pour commune de 400 hab.	17 552 »
49-56	Bains-Piscine pour commune de 2 000 hab.	35.000 »
57-64	Théâtre pour ville de 3.000 hab.	39.770 »
65-75	Eglise pour commune de 1.500 hab.	92.582 49
76-78	Lavoir pour commune de 1.500 hab.	4 380 »
79-80	Water-closets latrines pr com. de 1.500 hab.	2.890 »
81-88	Hospice pour ville de 5.000 hab.	580.000 »
89-96	Mairie pour commune de 800 hab.	15.763 »
97-104	Halle-Marché pour commune de 600 hab.	18 180 »
105-112	Ecole de garçons et filles pr com. de 1000 hab.	22.894 09
113-120	Ecole-Mairie pour commune de 500 hab.	13 881 87
121-128	Kiosque de musique	3 530 »
129-136	Mairie pour commune de 450 hab.	14 150 »
137-144	Ecole de garçons et filles pour ville de 5.000 hab.	79 078 15
145-152	Bureau de poste et télégraphe pr ville de 5.000 h.	26.657 32
153-160	Ecole maternelle pour ville de 5.000 hab.	46 854 10
161-168	Marché couvert pour ville de 5.000 hab.	57 220 »
169-176	Mairie et groupe scolaire pr comm. de 700 hab.	53.567 69
177-184	Eglise pour commune de 600 hab.	34.980 »
185-188	Lavoir pour commune de 2.000 hab.	4 800 »
189-192	Water-closets publics pour comm. de 2 000 h.	1.600 »
193-200	Ecole mixte et Mairie pour commune de 400 h.	21 032 »
201-208	Abattoir pour commune de 400 hab.	17.587 »
209-224	Hôpital de Neris-les-Bains	195 176 28
225-232	Mairie et école pour commune de 1.000 hab.	17 680 22
233-240	Abattoir pour ville de 3.000 hab.	36.660 05
241-244	Kiosque de musique	5.499 85
245-248	Poste pour pompe à incendie	5.595 24
249-256	Hôtel de Ville et Justice de Paix pr ville de 2.500 h.	94 982 05
257-264	Pavillon pour gardien de cimetière	5.653 37
265-272	Ecole mixte et administration communale (650 h.)	19.928 86
273-280	Halle-Marché pour ville de 6.000 hab.	159 636 38
281-288	Caserne de gendarmerie pour ville de 4.000 h.	32.244 69
289-296	Ecuries de caserne	12 727 82
297-304	Ecole de filles pour commune de 550 hab.	27 513 46
305-312	Groupe scolaire pour 400 enfants	30.000 »
313-320	Bains-Piscine pour ville de 4.000 habitants	108.564 59

Un volume de 320 planches en carton : 25 fr. en souscrivant au Bureau du Journal et trois mois après 25 fr. — Chaque projet séparé : 3 fr.

Recherches des sources et augmentation de leur débit

S'adresser à M. H. NALPOWIK, à St Rambert d'Albon, (Drôme)

REPRESENTANTS sérieux sont demandés partout par ancienne et importante **Fabrique d'HUILES et SAVONS**, garantissant ses livraisons irréprochables et défiant toute concurrence.

COMMISSION TRÈS AVANTAGEUSE

REVENU CERTAIN sans quitter emploi et en n'utilisant que quelques loisirs

Ecrire à M. E. SADRIN, Propriétaire Fabricant SALON (Provence).

L'ARCHITECTURE USUELLE

Revue technique par E. RIVOALEM

Paraissant le 15 de chaque mois, 108 pages de dessins et de texte par an.

Abonnement : 12 fr.

Emile THÉZARD, Éditeur à Dourdan (Seine-et-Oise)

BARÈME simplifié pour le **CUDAGE** des bûches (sur toile anglaise).

Pour recevoir ce barème, envoyer un franc en timbres ou mandat à M. FAURIS, Géomètre à Saint-Quentin (Aisne).

GUÉRISON DU RHUMATISME et des Névralgies

Par l'Antidolorine, du Docteur GAGNOL

Traitement des Artrites (Douleurs et enflure des articulations) par l'application de la laine sudorifique végétale.

L'Antidolorine 4 fr. } Franco
La Laine sudorifique végétale. 2,25 } contre mandat-poste
Pharmacie NALPOWIK, St Rambert d'Albon, (Drôme)

TABLES

POUR ABRÉGER LES CALCULS

Prix : 3 fr.

*Tables de logarithmes avec instructions et formules
disposées en soufflets ou volets à charnières*
POUR OPÉRER RAPIDEMENT

REPRÉSENTANTS Honnêtes, Hommes ou Dames, sont
demandés dans toutes localités par
IMPORTANTE MAISON pour placer **HUILES ET SAVONS**
TRES BONNES REMISES. — Jolis bénéfices sans quitter
emploi.

CADREAU d'un bidon d'**HUILE** Extra Supérieure à
toute personne qui acceptera la **REPRÉSENTATION**,
ou qui, à défaut, voudra bien mettre ladite maison
en rapport avec *une autre personne* voulant l'accepter.

Ecrire à
M. T. TREMOND, propriétaire à **L'ISLE-SUR-SORGUE**
(Vaucluse).

REVUE DES LOIS

BULLETIN DES LOIS USUELLES
Décrets, Arrêtés, Circulaires, etc., etc.
(Supplément à tous les Codes)
Recueil Mensuel

Abonnement annuel payable en un mandat-poste 3 fr.
ou 3 fr. 50 sur traite

Collection de 1880 à 1905 51 fr.
Remise de 50 0/0 aux abonnés, soit 25 fr. 50

TARIF DES BOIS EN GRUME

Par **J. SÉDILLE** Géomètre à Marseille-le-Petit (Oise)

En vente chez l'Auteur

Sur **1000** demande l'auteur a bien voulu réduire le
prix de **100 francs** en faveur des abonnés du Journal, soit
12200, Broché 3 fr. — Relié 3 fr. 50

LE CARNET PARCELLAIRE

VÉRITABLE LIVRE TERRIER

Indispensable aux Propriétaires

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR

G. MARSAUD, Ancien Percepteur

Avenue de la Motte-Piquet, n° 7, à Paris

Remise spéciale à MM. les Géomètres-Experts.

L'ALIMENTATION VINICOLE

Société de Propriétaires réunis

VERGÈZE (Gard)

Occasion exceptionnelle

EXPÉDITION jusqu'à ÉPUISEMENT

200 PIÈCES

VIN ROUGE COTES DE GRÈS

GARANTI PUR RAISINS FRAIS

42 francs la pièce de **218** litres
FRANCO
Port et Régie Gare Destinataire

Dans les fûts des Clients ou dans des fûts neufs fournis
par nous au prix de 10 fr. et déduit pour le même prix
sur le montant de la facture suivante.

En **DEMI MUIDS** 5 à 600 litres **PRÉTÉS**

14 FRANCS L'HECTOLITRE. — RÉGIE PAYÉE
Prix sur GARE DE DÉPART

Avec faculté de conserver les fûts vides au prix de 20 fr. l'un

ECHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE

PRIMES REMARQUABLES A TOUT ACHETEUR

NOTA. — N'achetez pas vos vins sans demander tarif général, renseigne-
ments, prix, etc., à L'ALIMENTATION VINICOLE à Vergèze (Gard)

CABASSON

Rue Joubert, 29 - PARIS

SPÉCIALITÉS POUR INGÉNIEURS

DÉPOSITAIRE

de KERN & C^{ie}, à AARAU (Suisse)

POCHETTES ET INSTRUMENTS DE DESSIN

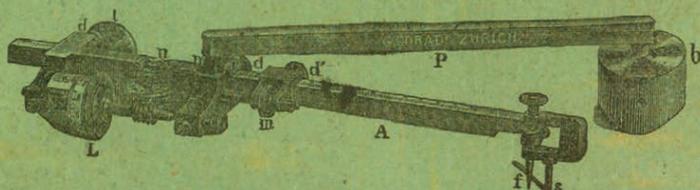
PARIS GRAND PRIX 1889

Des INSTRUMENTS de CORADI, à Zurich

PLANIMÈTRES, PANTOGRAPHES, ETC.

PARIS GRAND PRIX 1900

Planimètre polaire. Prix : 90 fr.



DÉPOSITAIRE

DU TACHÉOMÈTRE SANGUET (Auto-Réducteur)

Expositions de 1889 et 1900 - Médailles d'Or

2 modèles : Prix unique 950 Frs.

DU NOUVEAU GONIOMÈTRE SANGUET

Poids 1 k. 400 - Prix : 165 fr. pied compris

DES ÉQUERRES A RÉFLEXION DE COUTUREAU

DES CHAINES TRANCHART

En fil d'acier, extra solides et légères, sans anneaux,
sans nœuds possibles, poignées avec vis de réglage :

Poids de la Chaîne Décamètre 925 grammes - Prix : 10 fr.

Tarif Général envoyé franco sur demande